L'IFAPME comme moteur dans la reconstructio de la Wallonie, en partenariat avec la Confédération Construction Wallonne

Quoi ?

L'IFAPME, grâce à l'Alternance, est une des solutions pour la pénurie de main d'oeuvre dans le secteur de la construction

Quand ?

06 septembre 2021

Plus d'infos ?

luca.biancorosso@ifapme.be

C'est une réalité bien connue : le secteur de la construction souffre d'une pénurie de main-d'œuvre importante dep plusieurs années. Les intempéries qui ont touché la Belgique et tout particulièrement la Wallonie en juillet dernier, ce besoin de personnel qualifié encore plus criant.

Le Gouvernement wallon met donc tout en œuvre pour assurer la reconstruction des bâtiments et autres infrastructures endommagés. L'IFAPME grâce à l'Alterna constituer une partie de la solution ou apporter des solutions pour répondre à ces enjeux.

L'IFAPME propose une quarantaine de formations *(https://www.ifapme.be/catalogue?no-idx=1&domain_tid=5&formation_tid%5b159%5d=159&formation_tid%5b100%5d=100&formation_tid%5b101%5d=101)* dans tous les métiers du secteur de la constr

Engager des apprenant·e·s en alternance est une manière de combler rapidement et durablement le déficit de ressources humaines puisque la main-d'œuvre est formé directement sur le terrain (4 jours en entreprise et 1 jour en centre de formation).

Des mesures et des actions concrètes

Incitants financiers, actions de sensibilisation, speedjobbing, … sont au rendez-vous.

Dans les prochaines semaines, l'IFAPME et le secteur de la Construction (CCW et Constructiv) mettront en œuvre des mesures concrètes pour booster l'envie et l'inté
et ceux qui envisagent de (ou hésitent encore à) se former dans le secteur.

Quelles sont ces mesures ?

Le secteur de la construction, représenté par la CCW, s'engage à augmenter de 100€ le montant de la rétribution mensuelle octroyée aux apprenants et apprena
formation en alternance.

Les frais de scolarité des apprenti.e.s seront pris en charge par l'IFAPME et un remboursement du minerval sera aussi accordé pour les formations d'adultes de l
construction. Retrouvez les conditions et la liste des métiers concernés sur le site web de l'IFAPME :https://www.ifapme.be/reconstruction *(https://www.ifapme.be/reconstruction)* .

Un coaching intensifié par les référents IFAPME sera mis en place pour les apprenants et apprenantes qui s'engagent dans la dynamique du Plan de reconstructi
Wallonie par le biais d'un contrat d'alternance ou d'une convention de stage, afin de les soutenir plus encore dans leur formation et de renforcer leur volonté d'é
un des métiers du secteur.

Pour découvrir d'autres avantages pour les métiers de la construction, consultez le site deConstructiv *(https://www.constructiv.be/fr-BE/Autres.aspx)* ou la plateforme
construis mon avenir » *(https://jeconstruismonavenir.be/)* .

Deux actions de sensibilisation pour faire se rencontrer candidat.e.s et entreprises du secteur de la construction. À vos agendas ! :

Le **22 septembre 2021** : Une journée à la découverte des métiers de la construction dans tous les Centres de formation du Réseau IFAPME sera organisée.

Le **14 octobre 2021** : Le 14 octobre 2021, en fin de journée, une nouvelle formule de speedjobbing dédicacée au secteur de la construction s'invitera à l'agenda p
Wallonie.

Des métiers concrets, sur toute la filière

Des voieries aux bâtiments, des constructions traditionnelles en béton aux nouveaux bâtiments en structures bois, du gros œuvre au parachèvement en passant par l'is
performance énergétique des bâtiments, du sol au plafond, des techniques traditionnelles aux technologies numériques, des métiers du patrimoine à la mise en œuvre
innovants ou biosourcés,… Au total, c'est une quarantaine de formations *(https://www.ifapme.be/catalogue?no-idx=1&domain_tid=5&formation_tid%5b159%5d=159&formation_tid%5b100%5d=100&formation_tid%5b101%5d=101)* dans le secteur de la construction que propo
Il y en a donc pour tous les goûts et toutes les orientations, avec à chaque fois, la satisfaction de voir son travail prendre forme concrètement.

Découvrez nos formations dans la Construction *(https://www.ifapme.be/catalogue?no-idx=1&domain_tid=5&formation_tid%5b159%5d=159&formation_tid%5b100%5d=100&formation_tid%5b101%5d=101)*
idx=1&domain_tid=5&formation_tid%5b159%5d=159&formation_tid%5b100%5d=100&formation_tid%5b101%5d=101)

Un secteur qui se modernise

Contrairement aux idées reçues, **le secteur évolue et se modernise de plus en plus.** Les techniques de construction s'adaptent et sont toujours plus respectueuses de l'environnement. Une attention particulière est donnée aux performances et à la consommation d'énergie des bâtiments. Comme le bois qui revient en force ces derniè sur les chantiers, de nouveaux matériaux durables et biosourcés commencent à prendre de l'ampleur, exigeant de nouvelles techniques et compétences.

De nouveaux métiers voient aussi le jour grâce aux nouvelles technologies et à la digitalisation des métiers de la construction. Ainsi, certains s'ancrent de plus en plus d modernité que ce soit sur les chantiers mais aussi dans les bureaux d'études. Des métiers parfois moins manuels mais tout aussi importants et bénéfiques pour le secte

C'est par exemple le cas des Coordinateurs BIM qui se chargent de la modélisation 3D de tous les éléments d'une construction, ou des Métreurs deviseurs qui évaluent production de grands projets de construction ou de rénovation.

Des « diplômes » à chaque étape

Différents diplômes peuvent être décrochés au cours d'un même parcours de formation. Outre les diplômes IFAPME, homologués, qui sanctionnent nos filières complè formation (1 à 3 ans), certaines formations plus courtes donnent déjà accès à une RAF : Reconnaissance des Acquis de Formation ou à un CeCAF : Certificat de Compét en Formation. Ces certificats ou reconnaissances attestent de la pleine maîtrise des compétences essentielles du métier.

Cela permet ainsi **une mobilité et une flexibilité** plus grande pour les apprenant·e·s puisqu'ils décrochent, en cas de réussite, une certification validant les compétences faire acquis en formation, pour partie en centre IFAPME, pour partie en entreprise.

Par exemple, un.e apprenant.e inscrit.e en formation d'Entrepreneur en constructions gros-œuvre peut valider les compétences nécessaires du métier de « Maçon » av sa formation : s'il réussit en 2ème année, il décroche son CeCAF. Il peut alors être opérationnel en entreprise, en toute autonomie. S'il poursuit sa 3e année, il décrocher diplôme de Chef d'entreprise.

Des taux d'insertion qui frisent les sommets

En 2020, l'IFAPME a mené une étude sur l'insertion professionnelle de ses apprenant.e.s. Six mois après avoir obtenu leur diplôme,

> **85%** des apprenant.e.s certifié.e.s en construction, entré.e.s en formation dès 15 ans, ont trouvé un emploi ou ont continué leur formation, en général dans les fil d'entreprise.
>
> Ce chiffre **dépasse les 94%** pour les stagiaires adultes diplômé.e.s.

La preuve avec notre entreprise-partenaire Thomas & Piron qui cherche 70 apprenant·e·s *(https://www.ifapme.be/actualites/forme-toi-avec-lifapme-et-decroche-un-c thomas-piron)* à former dans plusieurs métiers pour la rentrée 2021, avec un CDI au terme de la formation.

Axel Mestdagh, Coordinateur RH chez Thomas & Piron : « C'est la sécurité de pouvoir engager une personne formée sur mesure et connaissant l'entrepris

